



RCS : BLOIS

Code greffe : 4101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BLOIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1970 B 00084

Numéro SIREN : 597 020 841

Nom ou dénomination : DAHER AEROSPACE

Ce dépôt a été enregistré le 23/05/2017 sous le numéro de dépôt 1559

DAHER AEROSPACE

Société par Actions Simplifiée
Siège social : 23, Route de Tours
41 400 SAINT JULIEN DE CHEDON



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Audit Conseil Expertise, SAS
Membre de PKF International
17, Boulevard Cieussa
13007 MARSEILLE

101, rue de Miromesnil
75008 PARIS

Audit Conseil Expertise, SAS
Membre de PKF International
17, Boulevard Cieussa
13007 MARSEILLE

101, rue de Miromesnil
75008 PARIS

DAHER AEROSPACE
Société par Actions Simplifiée
Siège social : 23, Route de Tours
41 400 SAINT JULIEN DE CHEDON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux Associés de la société DAHER AEROSPACE,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société DAHER AEROSPACE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Fonds de commerce » de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif à la comptabilisation des fonds de commerce et autres actifs incorporels.

2. Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La société constitue des dépréciations des stocks selon les modalités décrites dans la note « STOCKS » de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société, sur la base des éléments disponibles, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche ;
- Les frais de développement afférents aux programmes aéronautiques pluriannuels sont constatés en stocks. La société constitue un amortissement de ces frais de développement ainsi que des dépréciations selon les modalités décrites dans la note « STOCKS » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté notamment à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent l'inscription de ces frais de développement à l'actif, leur amortissement et méthodes de provisionnement et à revoir les calculs effectués par la société.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

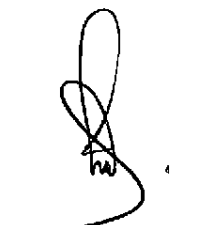
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés, sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Marseille, le 28 Mars 2017

Le commissaire aux comptes,

Audit Conseil Expertise, SAS
Membre de PKF International


Guy CASTINEL

BILAN ACTIF

<i>Rubriques</i>	<i>Montant Brut</i>	<i>Amortissements</i>	<i>31/12/2016</i>	<i>31/12/2015</i>
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, brevets et droits similaires	301 012	180 860	120 152	138 878
Fonds commercial	12 079 624	908 932	11 170 693	3 902 533
Autres immobilisations incorporelles	8 808 123	7 087 171	1 720 952	27 387
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	960 598	235 803	724 795	724 795
Constructions	15 007 539	10 492 233	4 515 306	4 791 583
Installations techniques, matériel, outillage	69 495 275	41 282 771	28 212 504	25 401 694
Autres immobilisations corporelles	6 307 565	4 857 676	1 449 889	1 771 876
Immobilisations en cours	3 950 486		3 950 486	7 586 181
Avances et acomptes	309 868		309 868	79 002
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Autres participations	61 197 740		61 197 740	60 964 624
Prêts	3 455 206		3 455 206	2 935 974
Autres immobilisations financières	230 681		230 681	167 201
ACTIF IMMOBILISE	182 103 718	65 045 445	117 058 273	108 491 727
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	18 893 408	1 617 418	17 275 991	18 103 714
En-cours de production de biens	36 874 939	796 964	36 077 975	35 465 184
Produits intermédiaires et finis	18 660 906	4 476 790	14 184 116	14 799 052
Avances et acomptes versés sur commandes	3 213 203		3 213 203	1 819 252
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	53 215 074	143 169	53 071 905	29 504 946
Autres créances	85 959 741		85 959 741	97 272 045
DIVERS				
Disponibilités	73 164		73 164	31 493
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	4 095 965		4 095 965	4 366 703
ACTIF CIRCULANT	220 986 401	7 034 342	213 952 060	201 362 390
Ecart de conversion actif	2 538		2 538	1 944
TOTAL GENERAL	403 092 657	72 079 786	331 012 870	309 856 062

BILAN PASSIF

Rubriques	31/12/2016	31/12/2015
Capital social ou individuel (dont versé : 43 000 000)	43 000 000	43 000 000
Réserve légale	4 300 000	4 300 000
Report à nouveau	20 411 107	11 722 354
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	20 585 299	16 751 253
Subventions d'investissement	191 768	196 570
Provisions réglementées	5 060 682	4 925 616
CAPITAUX PROPRES	93 548 855	80 895 793
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	6 690 419	7 862 842
Provisions pour charges	4 483 453	3 778 310
PROVISIONS	11 173 872	11 641 152
DETTES FINANCIERES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 051	4 206
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	11 800 000	25 906 005
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 743 090	4 207 913
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	82 616 885	70 703 184
Dettes fiscales et sociales	50 246 264	50 071 470
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	446 640	1 977 317
Autres dettes	66 825 021	57 839 656
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	9 610 127	6 608 984
DETTES	226 290 078	217 318 735
Ecarts de conversion passif	65	382
TOTAL GENERAL	331 012 870	309 856 062

Résultat de l'exercice en centimes 20 585 298,75

Total du bilan en centimes 331 012 870,41

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

<i>Rubriques</i>	<i>France</i>	<i>Exportation</i>	<i>31/12/2016</i>	<i>31/12/2015</i>
Production vendue de biens	157 729 912	85 035 701	242 765 614	213 323 153
Production vendue de services	243 491 353	14 433 992	257 925 344	250 531 233
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	401 221 265	99 469 693	500 690 958	463 854 386
Production stockée			(8 694 834)	9 709 374
Subventions d'exploitation			711 704	683 569
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			14 602 443	7 106 225
Autres produits			134 604	53 546
PRODUITS D'EXPLOITATION			507 444 875	481 407 100
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			105 621 714	97 769 712
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			2 576 634	(576 600)
Autres achats et charges externes			183 064 726	175 249 853
Impôts, taxes et versements assimilés			10 029 702	9 193 331
Salaires et traitements			119 248 856	109 309 527
Charges sociales			47 812 028	45 616 278
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			8 370 112	7 053 701
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 742 903	4 189 258
Dotations aux provisions			4 356 093	4 302 078
Autres charges			442 883	774 957
CHARGES D'EXPLOITATION			483 265 651	452 882 094
RESULTAT D'EXPLOITATION			24 179 225	28 525 006
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée			51 054	41 414
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			762 486	2 789 204
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				35 393
Autres intérêts et produits assimilés			875 844	1 088 189
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			1 944	7
Différences positives de change			3 673 425	9 303 504
PRODUITS FINANCIERS			5 313 699	13 216 298
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			2 538	1 944
Intérêts et charges assimilées			2 568 503	2 755 760
Différences négatives de change			3 085 113	9 590 949
CHARGES FINANCIERES			5 656 153	12 348 654
RESULTAT FINANCIER			(342 455)	867 644
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			23 887 824	29 434 064

COMPTE DE RESULTAT (suite)

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2016</i>	<i>31/12/2015</i>
Produits exceptionnels sur opérations en capital	24 399	67 924
PRODUITS EXCEPTIONNELS	24 399	67 924
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	402 190	75 895
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	33 529	76 886
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	135 066	47 751
CHARGES EXCEPTIONNELLES	570 785	200 532
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(546 386)	(132 608)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	933 630	3 927 433
Impôts sur les bénéfices	1 822 508	8 622 770
TOTAL DES PRODUITS	512 834 026	494 732 736
TOTAL DES CHARGES	492 248 727	477 981 483
BENEFICE OU PERTE	20 585 299	16 751 253

ANNEXE

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Au cours du 2eme semestre 2016, le rachat de l'activité « Floor Covering - aménagement intérieur » de la filiale Indrarero Siren du Groupe Lisi a été réalisé pour compléter l'offre du Groupe en aménagement de cabine d'avions et renforcer sa position auprès des avionneurs. Ainsi, la société DAHER AEROSPACE a acquis ce fonds de commerce pour un montant de 10.510.221,36 euros dont le détail est annexé dans les "informations complémentaires" de la présente annexe aux comptes annuels

La société DAHER AEROSPACE a déployé une activité importante en matière de recherche et développement sur des technologies innovantes dans le domaine aéronautique.

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice social.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes de l'exercice sont établis dans le respect des dispositions législatives et réglementaires actuellement en vigueur en France.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les comptes sont établis conformément aux prescriptions du règlement 2015-06 du 23 novembre 2015 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif au plan comptable général, homologué par l'arrêté du 4 décembre 2015 .

La constatation du chiffre d'affaires se fait au moment de la livraison du produit ou à la réalisation du service.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La valeur brute des éléments incorporels de l'actif immobilisé correspond à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de leur durée d'utilité.

Programmes informatiques : entre 1 et 8 ans

FONDS DE COMMERCE

La société applique la nouvelle réglementation obligatoire relative à la comptabilisation des fonds commerciaux et autres actifs incorporels et par conséquent les nouvelles dispositions relatives à leur amortissement et mise en œuvre de tests de dépréciation annuels.

Le fonds commercial sera présumé avoir une durée de vie non limitée et ne sera pas amortissable : dans ce cas, un test de dépréciation devra être réalisé au moins une fois par exercice. Dans les cas où la durée d'utilisation du fonds commercial est jugée limitée, il est amorti sur cette durée. Si la société considère une durée d'utilisation limitée, mais sans pouvoir l'évaluer de manière suffisamment fiable, le fond commercial sera amorti par défaut sur 10 ans.

Cette première application n'a pas eu d'impact significatif.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les durées d'amortissement retenues par fond commercial et mali technique sont détaillées ci-dessous :

FONDS	Valeur brute en € au 31.12.2016	Valeur nette en € au 31.12.2016	Durée d'amortissement
* Activité Sellerie	123 484,00	0,00	Amorti à 100%
* Activité de bureaux d'études / design	264 860,00	264 860,00	Non amorti
* Activité de conception et de fabrication d'équipements dédiés à l'Aéronautique & l'industrie	10 160,73	0,00	Amorti à 100%
* Activité de prestations dédiées à l'Aéronautique & l'industrie	43 585,17	0,00	Amorti à 100%
* Activité de transport	227 149,04	227 149,04	Non amorti
* Activité d'assemblage de pièces Aéronautiques	884 759,23	608 181,09	10 ans
* Activité de fabrication de tous emballages et conteneurs techniques	15 404,97	0,00	Amorti à 100%
* Activité Floor Covering - Aménagement Intérieur	10 510 220,86	10 070 502,87	10 ans
TOTAL	12 079 624,00	11 170 693,00	

REGLES ET METHODES COMPTABLES

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (suite)

Les malis de fusion se décomposent comme suit :

	Valeur Brute 01/01/2011	Provisions cumulées au 31/12/2016	Valeur Nette 31/12/2016
• Lacroix Lucaero	889 328	889 328	0 euros
• Aéroforme	1 542 865	1 542 865	0 euros
• Daher Lhotellier Aerotechnologies	1 937 743	1 937 743	0 euros
• Daher Atlantique	36	36	0 euros
	Valeur Brute 01/01/2013	Provisions cumulées au 31/12/2016	Valeur Nette 31/12/2016
• Daher CSI	2 837 000	1 134 808	1 702 192 euros
TOTAL	7 206 973	5 504 780	1 702 192 euros

Une provision sur les malis techniques capitalisés à la suite des anciennes fusions a été enregistrée dans les comptes. Cette dépréciation est constatée sur une durée de 6 ans, à compter du 1er janvier 2011.

Une nouvelle provision sur le mali technique a été enregistrée suite à la fusion de Daher CSI. Une dépréciation est constatée sur une durée de 10 ans, à compter du 1er janvier 2013.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les immobilisations sont valorisées par composant suivant le règlement CRC 2002-10 en appliquant la méthode prospective pour les constructions, agencements techniques à caractère immobilier.

Calcul des amortissements et des provisions:

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue des différentes catégories d'immobilisations, selon le mode linéaire.

L'amortissement dérogatoire correspond à l'écart entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique (application du règlement CRC 2004-06 du 1er janvier 2005).

REGLES ET METHODES COMPTABLES

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

Immobilisations corporelles décomposables	durée
Structure	40 ans
Toiture	15 ans
Chauffage	25 ans
Electricité	25 ans
Peinture sol	10 ans
Protection incendie	10 ans
Menuiserie	25 ans
Immobilisations corporelles autres	durée
Matériel et outillage industriel	entre 5 et 15 ans
Matériel de transport	5 ans
Mobiliser et matériel de bureau	entre 5 et 10 ans

Les profits ou les pertes provenant de la cession d'une immobilisation corporelle sont déterminés par la différence entre les produits de cession et la valeur nette comptable de l'actif cédé.

Les immobilisations font l'objet d'une revue aux fins de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable, définie comme la plus élevée entre la juste valeur et la valeur d'utilité.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision est constituée du montant de la différence.

Les frais d'acquisitions de titres sont comptabilisés à l'actif en titres, et font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

STOCKS

Les stocks de matières premières sont évalués à leur coût d'acquisition.

Les stocks de produits finis et en-cours de production sont valorisés au coût de production.

Lorsque la valeur brute, déterminée dans les conditions énoncées ci-dessus, est supérieure au cours du jour ou à la valeur de réalisation, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

Les frais de développement afférents aux programmes aéronautiques pluriannuels (Non recurring costs ou NRC) sont constatés en stocks. Ils sont ensuite amortis suivant une quantité prévisionnelle de pièces facturables à compter de la mise en production.

Les NRC font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valorisation à la clôture est inférieure à leur coût de revient enregistré en comptabilité.

CREANCES ET DETTES

Seules les créances certaines et produits acquis sont rattachés à l'exercice comptable. Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice figurent en comptes de tiers ou en charges à payer au passif du bilan.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale ou à leur valeur d'apport.

Le cas échéant, elles font l'objet d'une dépréciation par voie de provision pour tenir compte du risque de non-recouvrement.

Les créances et dettes en devises étrangères sont converties aux taux de change en vigueur à la date des transactions.

Celles figurant au bilan à la clôture de l'exercice sont évaluées en fonction des taux de change en vigueur à cette date.

La comptabilisation des créances et dettes en USD est à faite à un taux de couverture de 1,30 pour les opérations faisant l'objet d'une couverture.

Sur la base du dernier cours du change à la date de clôture de l'exercice, aucune perte latente résultant de cette conversion n'a entraîné la constitution d'une provision.

La société est amenée à conclure des engagements de ventes à terme de pièces aéronautiques dans le cadre de programmes pluriannuels. Ces engagements sont généralement libellés en dollars US.

Le non transfert à l'acheteur des risques et avantages inhérents à la propriété des biens en cause, conduit à ne pas les constater en comptabilité tant que l'une des parties au moins n'a pas exécuté ses obligations contractuelles.

La société a souscrit des contrats de ventes de dollars US à terme, destinés à couvrir partiellement le risque de change afférent aux engagements de ventes de pièces aéronautiques.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

AFFACTURAGE

La société a signé un contrat d'affacturage avec Natixis Factor le 18.03.2013 modifié par avenant le 18.03.2016, dont le plafond d'encours financé maximum est fixé à 100.000.000 euros pour une durée de 5 ans. L'échéance du contrat est le 18.03.2021.

Au 31.12.2016, le montant des créances affacturées s'élève à 70.848.655,07 euros, ce qui a pour conséquence de diminuer le poste Clients.

PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

A la clôture de l'exercice, les dettes que les événements en cours ou survenus au cours de l'exercice rendent probables, et dont l'objet est nettement précisé, sont inscrites au passif du bilan en provision pour risques et charges.

DISPONIBILITES

Les disponibilités en banque et en caisse sont enregistrées pour leur valeur nominale.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement postérieur à la clôture n'est intervenu.

NOTES RELATIVES AU RESULTAT

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires 2016 de la société s'élève à 500.690.958 €

INFORMATIONS SUR LES HONORAIRES DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes facturés et enregistrés en charges (hors provisions) est de 197.370 euros pour le contrôle légal.

CREDIT IMPOT POUR LA COMPETITIVITE ET L'EMPLOI (CICE)

La troisième loi de finances rectificative pour 2012 a instauré le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE), Daher Aerospace a examiné le traitement comptable de ce crédit d'impôt en tenant compte des analyses faites par la CNCC.

Ainsi conformément aux règles comptables, Daher Aerospace considère que le CICE est qualifié comme un élément de rémunération présenté en diminution des charges de personnel.

En conséquence les charges de personnel au 31 décembre 2016 comprennent un crédit de 5.272.984 € au titre du CICE.

Ce crédit d'impôt a permis à Daher Aerospace de réaliser des efforts en matière d'investissement.

INTEGRATION FISCALE

La société Daher Aerospace est intégrée fiscalement.

Pour chacun des exercices sociaux au cours desquels les résultats de la filiale sont pris en compte pour le calcul du résultat d'ensemble, la filiale comptabilise et verse à la société mère les impôts correspondant à ceux qu'elle aurait dû comptabiliser et verser si elle avait été imposée séparément.

Il n'existe pas de différence entre l'impôt société comptabilisé et celui qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale.

Au 31/12/2016, la société présente un bénéfice fiscal. L'impôt sur les sociétés a été comptabilisé pour 2.989.174 euros.

Le montant figurant dans la rubrique « Impôts sur les bénéfices » correspond à :

- l'impôt société
- le crédit d'impôt recherche
- le crédit d'impôt mécénat
- le crédit d'impôt apprenti
- la retenue à la source Maroc

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES***ENGAGEMENTS DE RETRAITES ET GRATIFICATION POUR ANCIENNETE***

Depuis 2005, les indemnités de départ en retraite (IDR) sont comptabilisées en provision pour risques et charges et non plus en engagements hors bilan.

Les indemnités de départ en retraite (IDR) sont évaluées d'après "la méthode actuarielle des unités crédit projetés" définie par la norme IAS 19 révisée, et en conformité avec la recommandation du CNC du 1er avril 2003.

Les engagements de la société en matière d'IDR ont été évalués en tenant compte des hypothèses suivantes :

- Inflation + dérives des salaires : il est pris en compte un taux annuel d'augmentation des salaires de 1,5 % pour les cadres et non cadres inflation incluse.
- Taux d'actualisation : le taux financier retenu a été établi par référence à l'indice iBoxx € Corporates AA10+ soit : 1,49%
- Taux de charges sociales : 49,4 %, les prestations servies au titre des prestations d'indemnités de fin de carrière (départ à l'initiative du salarié) sont soumises à charges sociales sur le revenu du salarié dès le 1^{er} euro.
- Les tables de mortalité utilisées sont les dernières tables établies par l'INSEE à savoir INSEE Hommes et Femmes 2002.
- Taux de départ pour démission ou licenciement : les taux retenus varient selon la catégorie socioprofessionnelle et la tranche d'âge du bénéficiaire.
- Age de départ à la retraite : l'âge de départ en retraite a été calculé pour chaque salarié en fonction du nombre de trimestre nécessaire pour liquider sa retraite de base à taux plein et d'une hypothèse d'âge d'entrée dans la vie active de 24 ans pour les cadres et de 21 ans pour les non-cadres. Les calculs prennent en compte également les effets de la dernière réforme des retraites à savoir l'augmentation de la durée de cotisation totale de 43 ans en 2035 hors effet Loi FILLON du mois d'Août 2003.
- Motif du départ : 100 % des départs sont à l'initiative du salarié (départ à la retraite).

Les salariés bénéficient d'avantages à long terme non postérieurs à l'emploi, en particulier l'accord "Club Daher" qui prévoit l'attribution d'une gratification en fonction du nombre d'années d'ancienneté dans le groupe. L'engagement correspondant est également évalué en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Le 20.04.2016, la société Daher Aerospace a distribué la somme de 8.062.485 € à la société CIE Daher et à titre de dividendes.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

ANNEXE A LA DECLARATION 2050

Autres créances (ligne BZ de la liasse fiscale)

Dans ce montant, figure 54.353.011,24 euros de compte courant qu'il convient de classer en disponibilité (ligne CF de la liasse fiscale), à des fins d'analyse financière.

Par souci d'homogénéité dans les filiales du groupe, nous classons au 31/12/2016 le compte 467002 Retenue garantie factor, qui s'élève à 3 645 610,52 Euros, dans le poste Autres créances (BZ).

Au 31/12/2015, ce compte s'élevait à 3 706 724,65 euros et était classé dans le poste Clients et comptes rattachés (BX).

ANNEXE A LA DECLARATION 2051

Autres dettes (ligne EA de la liasse fiscale)

Dans ce montant, figure 60.541.046,83 euros de compte courant qu'il convient de classer en concours bancaires, à des fins d'analyse financière.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

ANNEXE A LA DECLARATION 2054

Autres postes d'immobilisations incorporelles ligne KF de la liasse fiscale)

Dans ce montant, figure 10.540.027,96 euros de

* fonds de commerce acquis auprès du groupe LISI pour 10.510.221,36 euros

* reprise immobilisations incorporelles pour 29.806,60 euros

Intallations techniques, matériel et outillage industriels (ligne KU de la liasse fiscale)

Dans ce montant, figure 1.091.145,02 euros de la reprise d'activités du groupe LISI

Matériel de transport (ligne LA de la liasse fiscale)

Dans ce montant, figure 18.580,89 euros de la reprise d'activités du groupe LISI

Matériel de bureau et mobilier informatique (ligne LC de la liasse fiscale)

Dans ce montant, figure 77.352,56 euros de la reprise d'activités du groupe LISI

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

ANNEXE A LA DECLARATION 2055

Autres immobilisations incorporelles (ligne PF de la liasse fiscale)

Dans ce montant, figure 29.806,60 euros de la reprise d'activités du groupe LISI

Installations techniques, matériel et outillage industriels (ligne QA de la liasse fiscale)

Dans ce montant, figure 398.093,59 euros de la reprise d'activités du groupe LISI

Matériel de transport (ligne QI de la liasse fiscale)

Dans ce montant, figure 17.684,81 euros de la reprise d'activités du groupe LISI

Matériel de bureau et mobilier informatique (ligne QM de la liasse fiscale)

Dans ce montant, figure 53.626,31 euros de la reprise d'activités du groupe LISI

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

ANNEXE A LA DECLARATION 2056

Provisions pensions et obligations similaires (ligne 4Y de la liasse fiscale)

Dans ce montant, figure 66.077 euros de la reprise d'activités du groupe LISI

Provisions Stocks et en cours (ligne 6P de la liasse fiscale)

Dans ce montant, figure 152.088,92 euros de la reprise d'activités du groupe LISI

Provisions immobilisations incorporelles (ligne 6C de la liasse fiscale)

Dans ce montant, figure 5.504.780,36 euros correspondant à un virement de poste à poste du compte de dotation aux amortissements des Malis de Fusion s/actifs incorporels .

IMMOBILISATIONS

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Réévaluation</i>	<i>Acquisit., apports</i>
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 648 732		10 540 028
Terrains	960 598		
Constructions sur sol propre	11 047 785		68 064
Const. Install. générales, agencements, aménagements	3 858 959		32 732
Install. techniques, matériel et outillage industriels	60 748 410		9 061 561
Matériel de transport	4 509 933		275 594
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 503 346		80 421
Immobilisations corporelles en cours	7 586 181		2 239 590
Avances et acomptes	79 002		253 708
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	90 294 213		12 011 669
Autres participations	60 964 624		233 117
Prêts et autres immobilisations financières	3 103 175		594 712
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	64 067 799		827 829
TOTAL GENERAL	165 010 744		23 379 526

<i>Rubriques</i>	<i>Virement</i>	<i>Cession</i>	<i>Fin d'exercice</i>	<i>Valeur d'origine</i>
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			21 188 760	
Terrains			960 598	
Constructions sur sol propre			11 115 849	
Constructions, installations générales, agencements			3 891 690	
Installations techn., matériel et outillages industriels		314 696	69 495 275	
Matériel de transport		45 568	4 739 960	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		16 161	1 567 605	
Immobilisations corporelles en cours	5 875 286		3 950 486	
Avances et acomptes	22 842		309 868	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 898 128	376 424	96 031 330	
Autres participations			61 197 740	
Prêts et autres immobilisations financières		12 000	3 685 887	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		12 000	64 883 628	
TOTAL GENERAL	5 898 128	388 424	182 103 718	

AMORTISSEMENTS

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>fin d'exercice</i>
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 963 702	6 089 777		8 053 479
Terrains	235 803			235 803
Constructions sur sol propre	7 453 792	236 508		7 690 300
Constructions installations générales, agencemnts, aménagmnts	2 661 368	140 565		2 801 933
Installations techniques, matériel et outillage industriels	35 346 716	6 219 138	283 083	41 282 771
Matériel de transport	2 824 258	584 245	45 568	3 362 935
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 417 146	91 839	14 245	1 494 740
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	49 939 082	7 272 294	342 895	56 868 482
TOTAL GENERAL	51 902 785	13 362 071	342 895	64 921 961

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
<i>Rubriques</i>	<i>Dotations</i>			<i>Reprises</i>			<i>Mouvements amortissements fin exercice</i>
	<i>Différentiel de durée</i>	<i>Mode dégressif</i>	<i>Amort.fisc. exception.</i>	<i>Différentiel de durée</i>	<i>Mode dégressif</i>	<i>Amort.fisc. exception.</i>	
<i>Construct. - sol propre</i>			135 066				135 066
CORPOREL.			135 066				135 066
TOTAL			135 066				135 066

<i>Charges réparties sur plusieurs exercices</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Augmentations</i>	<i>Dotations</i>	<i>Fin d'exercice</i>

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>Fin d'exercice</i>
Amortissements dérogatoires	4 925 616	135 066		5 060 682
PROVISIONS REGLEMENTEES	4 925 616	135 066		5 060 682
Provisions pour litiges	3 869 383	3 016 539	2 797 572	4 088 350
Provisions pour pertes sur marchés à terme	2 839 999	73 673	1 679 999	1 233 673
Provisions pour pertes de change	1 944	2 538	1 944	2 538
Provisions pour pensions, obligations similaires	3 778 310	949 234	244 091	4 483 453
Autres provisions pour risques et charges	1 151 516	382 724	168 382	1 365 858
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	11 641 152	4 424 708	4 891 988	11 173 872
Dépréciations immobilisations incorporelles	4 616 232	1 012 032	5 504 780	123 484
Dépréciations stocks et en cours	14 572 550	1 846 119	9 527 496	6 891 172
Dépréciations comptes clients	128 097	48 873	33 801	143 169
DEPRECIATIONS	19 316 879	2 907 024	15 066 078	7 157 825
TOTAL GENERAL	35 883 647	7 466 798	19 958 066	23 392 379
Dotations et reprises d'exploitation		7 111 028	14 451 341	
Dotations et reprises financières		2 538	1 944	
Dotations et reprises exceptionnelles		135 066		

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

<i>Rubriques</i>	<i>Situation et mouvements</i>				
	<i>Provisions au début de l'exercice</i>	<i>Augmentations dotations de l'exercice</i>	<i>Diminutions</i>		<i>Provisions à la fin de l'exercice</i>
			<i>Montants utilisés au cours de l'exercice</i>	<i>Montants non utilisés repris au cours de l'ex.</i>	
PROVISION POUR LITIGES	3 869 383	3 016 539	1 472 587	1 324 985	4 088 350
PROVISION POUR PERTE DE CHANGE	1 944	2 538		1 944	2 538
PROVISION POUR PERTE SUR CONTRA	2 839 999	73 673	1 679 999		1 233 673
AUTRES PROV P/ RISQUES & CHARGES	1 151 516	382 724	145 000	23 382	1 365 858
PROV P/PENSIONS & OBLIGATIONS SIM	2 802 589	726 876	148 341		3 381 124
PROV P/OBLIGATIONS SIMILAIRES (CL	975 721	222 358	81 250	14 500	1 102 329
TOTAL	11 641 152	4 424 708	3 527 177	1 364 811	11 173 872

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<i>Dénomination Siège Social</i>	<i>Capital Capitaux Propres</i>	<i>Q.P. Détenue Divid. encaiss.</i>	<i>Val. brute Titres Val. nette Titres</i>	<i>Prêts, avances Cautions</i>	<i>Chiffre d'affaires Résultat</i>
FILIALES (plus de 50%)					
D.L. AEROTECHNOLOGIE SARL	3 000 000	99,90 %	45 742		276 221 014
LOT TANGER - MAROC	46 756 948		45 742		4 364 651
(Capital + Capitaux propres + Chiffre d'Affaires + Résultat en MAD)					
DAHER AEROSPACE SL	3 000	100	1		1 341 955
43700 EL VENDRELL - ESPAGNE	385 476		1		157 737
DAHER AEROSPACE LIMITED	200 000	100	3 592 330		9 907 962
DERBY - GRANDE BRETAGNE	1 925 688		3 592 330		518 280
(Capital + Capitaux propres + Chiffre d'Affaires + Résultat en GBP)					
SOCATA SAS - AEROPORT DE TARBES	42 597 840	100,00 %	55 301 459		339 153 558
65921 TARBES CEDEX 9 - FRANCE	78 058 315		55 301 459		1 407 147
DAHER AEROSPACE GMBH	200 000	100,00 %	2 025 000		12 236 459
21129 HAMBURG - ALLEMAGNE	77 930		2 025 000		(617 156)
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
AUTRES TITRES					
DAHER AEROSPACE QUERETARO SACV	250 000	100,00 %	233 117		131 381
76270 MEXICO QUERETARO - MEXIQUE	264 656		233 117		14 078
(Capital + Capitaux propres + Chiffre d'Affaires + Résultat en USD)					

CREANCES ET DETTES

<i>ETAT DES CREANCES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'un an</i>
Prêts	3 455 206		3 455 206
Autres immobilisations financières	230 681		230 681
Clients douteux ou litigieux	766 856	766 856	
Autres créances clients	52 448 218	52 448 218	
Personnel et comptes rattachés	55 704	55 704	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	0	0	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	9 678 846	9 678 846	
Etat, autres collectivités : créances diverses	1 217 772	1 217 772	
Groupe et associés	54 353 011	54 353 011	
Débiteurs divers	20 654 408	20 654 408	
Charges constatées d'avance	4 095 965	4 095 965	
TOTAL GENERAL	146 956 667	143 270 780	3 685 887
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	519 232		

<i>ETAT DES DETTES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'1 an, -5 ans</i>	<i>plus de 5 ans</i>
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	2 051	2 051		
Emprunts et dettes financières divers	11 800 000	11 800 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	82 616 885	82 616 885		
Personnel et comptes rattachés	13 735 695	13 735 695		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 540 267	19 540 267		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	12 615 748	12 615 748		
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	4 354 554	4 354 554		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	446 640	446 640		
Groupe et associés	60 541 047	60 541 047		
Autres dettes	6 283 974	6 283 974		
Produits constatés d'avance	9 610 127	9 610 127		
TOTAL GENERAL	221 546 988	221 546 988		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	14 106 005			

DETAIL DES CHARGES A PAYER
31/12/2016

CHARGES A PAYER	65 743 708
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH	37 565 754
FACT.NON PARVENUES A LA CLOTURE	22 439 529
FACT.NON PARVENUES MANUEL	5 123 557
FACT.NON PARVENUES DIVERSES	10 002 668
AUTRES DETTES	3 484 021
CLIENTS AV. A ETABLIR	3 484 021
DETTES FISCALES ET SOCIALES	23 873 103
PERSONNEL, DETTES PROVISIONNEES POUR CON	10 992 136
PROV.P/PARTICIPATION SALARIES	330 984
PERSONNEL , DETTES PROVISIONNEES AUTRES	1 558 155
PROV.P/INTERESSEMENT	600 000
AUTRES CAP DE PERSONNEL	239 254
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	3 936 909
CHARGES SOCIALES AUTRES	1 481 135
CHARGES A PAYER/CAP PERSONNEL	231 322
URSSAF A PAYER	409 170
EFFORT A LA CONSTRUCTION	519 260
FORMATION CONTINUE	1 238 049
TAXE APPRENTISSAGE	873 197
ETAT CHARGES FISCALES SUR CONGES A PAYER	362 641
ETAT CHARGES FISCALES AUTRES	321 497
CONTRIBUTION SOLIDARITE ORGANIC	773 105
ETAT CHARGES A PAYER / TF	6 288
AUTRES DETTES	820 830
AUTRES CHARGES A PAYER	804 905
COMMISSIONS SUR VENTES COLLECTIF	15 925

TOTAL DES CHARGES A PAYER
65 743 708

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

31/12/2016

PRODUITS A RECEVOIR	20 032 278
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	18 735 734
CLIENTS FRES A ETABLIR 19.60%	18 735 734
AUTRES CREANCES	1 296 543
FOURN.AVOIRS A RECEVOIR	1 125 999
PRODUITS A RECEVOIR	170 545

TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	20 032 278
--------------------------------------	------------

DETAIL DES CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

31/12/2016

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	4 095 965
CHARGES D'EXPLOITATION	4 095 965
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	4 091 797
DOSSIERS DEBITEURS	4 168

DETAIL DES CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (suite)

31/12/2016

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	(9 610 127)
PRODUITS D'EXPLOITATION	(9 610 127)
PROD.CONSTATES AVANCE	(9 610 127)
TOTAL DES CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	(5 514 162)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

<i>Catégories de titres</i>	<i>Nombre de titres</i>			<i>Valeur nominale</i>
	<i>à la clôture de l'exercice</i>	<i>créés pendant l'exercice</i>	<i>remboursés pendant l'exercice</i>	
Actions ordinaires	537 500			80,00

ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL

<i>Rubriques</i>	<i>Terrains</i>	<i>Constructions</i>	<i>Matériel outillage</i>	<i>Autres immobilisations</i>	<i>Total</i>
VALEUR D'ORIGINE	23 000	876 779	2 665 000		3 564 779
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs		335 641	726 292		1 061 933
Exercice en cours		63 401	266 500		329 901
TOTAL		399 043	992 792		1 391 834
VALEUR NETTE	23 000	477 736	1 672 208		2 172 945
REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs		959 279	1 529 079		2 488 358
Exercice en cours		77 075	561 101		638 176
TOTAL		1 036 354	2 090 180		3 126 534
REDEVANCES A PAYER					
A plus d'un an et moins de 5 ans			715 326		715 326
TOTAL			715 326		715 326
VALEUR RESIDUELLE			26 650		26 650

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN

<i>Rubriques</i>	<i>Entreprises liées</i>	<i>Participations</i>	<i>Dettes, créances en effets comm.</i>
ACTIF IMMOBILISE			
Participations	61 197 730		
Autres titres immobilisés	10		
ACTIF CIRCULANT			
Créances clients et comptes rattachés	4 727 357		
Autres créances	54 353 024		
DETTES			
Emprunts et dettes financières divers	11 800 000		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 435 098		
Autres dettes	60 541 060		

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES EN KE

<i>Rubriques</i>	<i>Chiffre d'affaires France</i>	<i>Chiffre d'affaires Export</i>	<i>Total 31/12/2016</i>	<i>Total 31/12/2015</i>	<i>% 16 / 15</i>
CHIFFRE D'AFFAIRES NET					
ACTIVITE AEROSTRUCTURE	165 596	85 036	250 632	303 733	-17,48 %
ACTIVITE SUPPORT	6 058		6 058	8 439	-28,21 %
ACTIVITE LOGISTIQUE / SERVICES	216 167	14 434	230 601	151 632	52,08 %
ACTIVITE TRANSPORT	13 400		13 400		
TOTAL	401 221	99 470	500 691	463 804	7,95 %

QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN

<i>Affaires bénéficiaires</i>	<i>Résultat global</i>	<i>Résultat transféré</i>
GIE DSI	170 179	51 054
TOTAL	170 179	51 054

<i>Affaires déficitaires</i>	<i>Résultat global</i>	<i>Résultat transféré</i>
TOTAL		

TRANSFERTS DE CHARGES

<i>Nature des transferts</i>	<i>Montant</i>	<i>Imputation au compte</i>
CHARGES D'EXPLOITATION - SINISTRES		791000
FORMATION PROFESSIONNELLE	135 812	791204
DIVERS SINISTRES	15 290	791200
TOTAL	151 102	

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

<i>Nature des charges</i>	<i>Montant</i>	<i>Imputation au compte</i>
CESSIONS IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		675100
CESSIONS IMMOBILISATIONS CORPORELLES	33 529	675200
CESSIONS IMMOBILISATIONS FINANCIERES		675600
AMENDES ET PENALITES	34 954	671200
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	135 066	687250
CHARGES SUR EXERCICE ANTERIEUR	(47)	672100
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	367 283	671800
TOTAL	570 785	

<i>Nature des produits</i>	<i>Montant</i>	<i>Imputation au compte</i>
CESSIONS IMMOBILISATIONS CORPORELLES	19 597	775205-775208-775210
CESSIONS IMMOBILISATIONS FINANCIERES		775600
QUOTE PART SUBVENTION INVESTISSEMENTS	4 802	777000-777100
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		771800
		778800
REPRISE PROVISION CONTROLE URSSAF		787500
TOTAL	24 399	

REPARTITION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

<i>Répartition</i>	<i>Résultat avant impôt</i>	<i>Impôt dû</i>	<i>Résultat net après impôt</i>
Résultat courant	23 887 824	4 520 114	19 367 709
Résultat exceptionnel à court terme	(546 386)	(182 129)	(364 258)
Participations des salariés aux fruits de l'expansion	(933 630)	(1 215 480)	281 850
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs	1 166 666	(133 331)	1 299 997
RESULTAT COMPTABLE	23 574 473	2 989 174	20 585 298

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Les dirigeants perçoivent une rémunération au titre de leur contrat de travail et non au titre de leur mandat.

EFFECTIF MOYEN

<i>Effectifs</i>	<i>Personnel salarié</i>	<i>Personnel à disposition de l'entreprise</i>
CADRES	578	
TECHNICIENS ET AGENTS DE MAITRISE	784	
EMPLOYES	132	
OUVRIERS	1 986	
TOTAL	3 480	

ENGAGEMENTS FINANCIERS

<i>Engagements donnés</i>						
<i>Catégories d'engagements</i>	<i>Total</i>	<i>Au profit de</i>				
		<i>Dirigeants</i>	<i>Filiales</i>	<i>Participations</i>	<i>Autres entreprises liées</i>	<i>Autres</i>
AVALS						
CAUTIONS	2 133 526					2 133 526
GARANTIES	3 761 133				3 761 133	
AUTRES ENGAGEMENTS	47 105 510					47 105 510
dont 45.219.024 euros correspondant à des locations mobilières						
TOTAL	53 000 169				3 761 133	49 239 036

<i>Engagements reçus</i>						
<i>Catégories d'engagements</i>	<i>Total</i>	<i>Accordés par</i>				
		<i>Dirigeants</i>	<i>Filiales</i>	<i>Participations</i>	<i>Autres entreprises liées</i>	<i>Autres</i>
AVALS						
CAUTIONS						
GARANTIES	84 500					84 500
AUTRES ENGAGEMENTS	15 067					15 067
TOTAL	99 567					99 567

<i>Engagements réciproques</i>						
<i>Catégories d'engagements</i>	<i>Total</i>	<i>Dirigeants</i>	<i>Filiales</i>	<i>Participations</i>	<i>Autres entreprises liées</i>	<i>Autres</i>
AVALS						
CAUTIONS						
GARANTIES						
AUTRES ENGAGEMENTS						
TOTAL						

IDENTITE DES SOCIETES MERES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

<i>Dénomination sociale - siège social</i>	<i>Forme</i>	<i>Montant capital</i>	<i>% détenu</i>
COMPAGNIE DAHER 35 COURS PIERRE PUGET 13006 MARSEILLE La société Daher Aersopace est intégrée fiscalement. la société tête du groupe d'intégration est : Compagnie Daher	SA	25 175 566	100,00 %

INCIDENCES DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

<i>Rubriques</i>	<i>Dotation</i>	<i>Reprise</i>	<i>Montant</i>
RESULTAT DE L'EXERCICE			20 585 299
Impôt sur les bénéfices			1 822 508
RESULTAT AVANT IMPOT			22 407 807
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	135 066		135 066
PROVISIONS REGLEMENTEES	135 066		135 066
AUTRES EVALUATIONS DEROGATOIRES			
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôt)			22 542 873

SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE

<i>Rubriques</i>	<i>Montant</i>
IMPOT DU SUR : Provisions réglementaires : Provisions pour hausse de prix	
TOTAL ACCROISSEMENTS	
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR : Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) : Congés payés Participation des salariés Autres A déduire ultérieurement :	3 042 221 114 869 1 024 378
TOTAL ALLEGEMENTS	4 181 468
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	(4 181 468)

IMPOT DU SUR : CREDIT A IMPUTER SUR :	
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	

2017 B
1559

DAHER AEROSPACE
Société par actions simplifiée au capital de 43 000 000 euros
Siège social : 23, route de Tours
41400 SAINT JULIEN DE CHEDON
597 020 841 RCS BLOIS

**EXTRAIT DES RESOLUTIONS DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 12 AVRIL 2017**

DEUXIEME RESOLUTION
(Affectation du résultat)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 20 585 299 € de la manière suivante :

- Résultat de l'exercice 2016	20 585 299 €
- Augmenté du report à nouveau antérieur	20 411 107 €
Soit un total de	40 996 406 €

Affectation :

- Au dividende, pour les 537 500 actions du capital (16€/action)	8 600 000 €
- Au report à nouveau	32 396 406 €

En conséquence, il sera mis en paiement à compter du 13 avril 2017 un dividende net de 16 € par action.

L'assemblée générale prend acte des distributions de dividendes suivantes au titre des trois exercices précédents :

EXERCICE	Nombre d'actions	Dividende distribué par action	Montant total des dividendes distribués
31 décembre 2015	537 500	15 €	8 062 500 €
31 décembre 2014	537 500	10 €	5 375 000 €
31 décembre 2013	537 500	Néant	Néant

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

(Mandats de Commissaires aux Comptes)

1. RENOUELEMENT

Les mandats du commissaire aux comptes PKF Audit Conseil Expertise, 17 boulevard Augustin Cieussa 13007 Marseille et de son suppléant Monsieur Guy Castinel demeurant 46 rue Paul Valéry 75016 Paris étant arrivés à expiration, l'assemblée générale décide de :

- renouveler le mandat de « Audit Conseil Expertise SAS », 17 boulevard Augustin Cieussa 13007 Marseille en tant que commissaire aux comptes titulaire,
- nommer FIDEA Contrôle SAS, 101 rue de Miromesnil 75008 Paris – RCS 390 446 946 en tant que commissaire aux comptes suppléant,

pour une période de 6 exercices, soit jusqu'à l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

2. NOMINATION DE :

La Société MAZARS, représentée par Monsieur David CHAUDAT,
61 rue Henri Regnault 92075 Paris La Défense
en qualité de Co-Commissaire aux comptes titulaire,
Monsieur Jean Luc BARLET 61 rue Henri Regnault 92075 Paris La Défense
en qualité de Commissaire aux comptes suppléant de la société MAZARS,

Pour une période de 6 exercices, soit jusqu'à l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

(Pouvoirs pour formalités)

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme
Le Président

